

26 juillet 2021. Réponse du Ministre de l’Éducation nationale, de la jeunesse et des sports à mon courrier concernant l’école Marie Curie de Bourganeuf.

- Courrier au Ministre de l’Éducation nationale, de la jeunesse et des sports à mon courrier concernant l’école Marie Curie de Bourganeuf.
- Réponse du Ministre de l’Éducation nationale, de la jeunesse et des sports à mon courrier concernant l’école Marie Curie de Bourganeuf.

Loading Viewer...



26 juillet 2021. Réponse du Ministre de l’Éducation nationale, de la jeunesse et des sports à mon courrier concernant l’école Marie Curie de Bourganeuf.

Courrier au Ministre de l’Éducation nationale, de la jeunesse et des sports à mon courrier concernant l’école Marie Curie de Bourganeuf.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Bourganeuf, le 7 mai 2021

Objet : école Marie Curie – Bourganeuf.

JEAN-JACQUES LOZACH

SÉNATEUR
DE LA CREUSE

PRÉSIDENT DU GROUPE RURALITÉS DU SÉNAT

VICE-PRÉSIDENT
DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE À LA PROSPECTIVE

ANCIEN PRÉSIDENT
DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA CREUSE

CONSEILLER
DÉPARTEMENTAL DE
BOURGANEUF

Monsieur le Ministre,
Interpellé par les élus de Bourganeuf, je me permets de vous adresser en copie leur délibération en date du 5 mars 2021, adressée à Monsieur le Directeur Académique.
La fermeture annoncée d’une classe au sein de l’école Marie Curie pose en effet des difficultés majeures, compte tenu du rôle de cet établissement au sein du réseau d’éducation prioritaire auquel elle appartient. Les projets et les expérimentations menées, la politique constante et nécessaire d’intégration tant des élèves que de leur famille forgent le caractère à la fois singulier et riche de cette école. Ses équipes pédagogiques s’appliquent quotidiennement aux objectifs de l’Éducation Nationale, auxquels nous tenons tous.
L’intégration au sens large, nous le savons, nécessite du temps, de la disponibilité et de l’adaptation. C’est pourquoi les particularités locales évoquées et le réseau d’éducation prioritaire justifient pleinement le maintien des classes actuelles dans les écoles de mon chef-lieu de canton.
Vous remerciant par avance de toute la coopération et la compréhension dont vous pourrez faire preuve dans ce dossier et de bien vouloir me tenir informé de la suite qui pourra lui être réservée, je vous prie d’agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma respectueuse considération.

Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l’Éducation Nationale
Direction Générale de l’Enseignement scolaire
110 rue de Grenelle
75357 PARIS Cedex SP 07

Copie à M. Laurent FICHET – Directeur académique des Services de l’Éducation Nationale.



26 juillet 2021. Réponse du Ministre de l’Éducation nationale, de la jeunesse et des sports à mon courrier concernant l’école Marie Curie de Bourganeuf.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE : 2 RUE ZIZIM – 23400 BOURGANEUF
TEL 05 55 64 14 19 – jjlozach@jjlozach.fr www.jjlozach.fr